

L'énigme d'Émile

Laurène Smagghe

Volume 35, numéro 1, Printemps–Été 2012

[📄 Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN 0705-6567 (imprimé)
1923-2330 (numérique)

[📄 Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laurène Smagghe "L'énigme d'Émile." *Lurelu* 351 (2012): 79–80.

Tous droits réservés © Association Lurelu, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org



L'énigme d'Émile

Laurène Smaghe

79

Journaliste au magazine Les Débrouillards, Laurène Smaghe a 28 ans. Elle a commencé à écrire des histoires parce qu'elle aimait taper à la machine. Elle a ainsi tapé des dizaines de débuts de romans, sans jamais parvenir à en terminer un. Jusqu'à ce qu'elle découvre les nouvelles : enfin elle allait pouvoir écrire des histoires en cinq pages! Elle les tape maintenant à l'ordinateur, c'est moins bruyant. Passionnée par la science et par l'écriture, elle rêve d'écrire des livres d'«enquêtes culinaires»...

Ça a commencé le lendemain de ma fête. J'avais onze ans, un jour et quelques heures. Je savais que j'avais un devoir à faire pour le lendemain. Je le savais parce qu'on a toujours des devoirs à faire. Mais je n'arrivais plus à me rappeler quoi exactement. J'ai essayé de m'en souvenir pendant toute la soirée, sans succès. J'ai fini par appeler mon ami David, qui m'a dit ce qu'il fallait faire.

Et puis, le soir, alors que j'avais un pied dans la baignoire, j'ai entendu la voix de mon enseignante énoncer ce que m'avait déjà dit David : «Et n'oubliez pas de lire dix pages du livre de la semaine!»

J'ai été surpris, mais je me suis dit que je devais être très fatigué.

Le lendemain, en sortant de l'école, j'ai essayé de me souvenir de ce que ma mère m'avait demandé d'acheter à l'épicerie. Impossible! Je suis rentré les mains vides à la maison. Évidemment, ma mère était un peu fâchée. Surtout qu'après, le magasin était fermé.

Je me demandais ce qui allait se passer. Est-ce que ma mémoire allait me revenir quand je prendrais mon bain? Mais cette fois-ci, c'est au moment où ma fourchette s'est plantée dans le gratin que j'ai entendu dans ma tête : «Émile, pourrais-tu acheter du fromage à l'épicerie ce soir?»

Ça a continué comme ça pendant des jours. Chaque fois qu'on me demandait quelque chose, je l'oubliais. Et puis tout à coup, j'entendais une voix me dire ce que je devais faire. C'était la même chose pour les anniversaires, les devoirs, les corvées...

Je commençais à me poser des questions : est-ce que ça allait continuer comme ça pendant longtemps? Est-ce que j'étais en train de devenir fou? Est-ce que j'allais finir par tout oublier?

Heureusement, ma mémoire revenait toujours. Mais à des moments différents. Parfois, c'était quand j'étais en train de jouer avec mon petit frère : «Émile, pourras-tu aller poster cette lettre?», d'autres fois pendant que j'étais plongé dans la lecture d'une bande dessinée, d'autres fois quand j'étais aux toilettes : «Les enfants, n'oubliez pas de rapporter votre feuille signée demain.»

Pour comprendre ce qui se passait, j'ai commencé à noter l'heure à laquelle ma mémoire revenait. Le 1^{er} mars, elle est revenue à 17 h 41. Le 7 mars, à 17 h 49. Et le 14 mars, à 18 h 59. Ça, c'était très étonnant! Je me suis demandé si ça n'avait pas un rapport avec le changement d'heure. Je regardais les heures sur mon carnet et je ne comprenais toujours pas ce qui se passait.

Bien sûr, au début, personne ne me croyait. Tout le monde, et surtout mes parents, pensait que je faisais exprès d'oublier des choses, pour me rendre intéressant. Mais le jour où j'ai oublié que c'était une journée pédagogique et que je me suis levé pour rien, on a commencé à me croire.

On m'a emmené voir différents médecins. J'ai fait des tests de mémoire, des prises de sang, des analyses, des radiographies, et on m'a même placé dans une énorme machine pour voir ce qui se passait dans mon cerveau. Mais ils n'ont rien trouvé. «Émile, tu es une énigme!» m'ont-ils dit en me tapant sur l'épaule. Pour moi aussi, c'était une énigme... et j'espérais bien que j'allais la résoudre!

En attendant, j'ai pris l'habitude de tout noter sur un petit carnet. Mes amis se moquaient de moi. «Émile, n'oublie pas de noter de respirer!» me criaient-ils dans la cour de l'école. Certains ne se gênaient pas non plus pour dire : «Note bien d'aller aux toilettes!» Mais ça, aucun risque de l'oublier!

Évidemment, il y avait toujours des choses que je ne notais pas. Un soir, par exemple, j'étais couché quand je me suis souvenu que c'était l'anniversaire de mon meilleur ami. Ma mère n'a pas voulu



(illustration : Caroline Merola)

que je l'appelle, car il était déjà tard... Heureusement, il ne m'en a pas trop voulu.

Et puis, je l'avoue, parfois, j'«oubliais» de noter certaines choses... C'était pratique : je pouvais échapper aux corvées ou ne pas faire mes devoirs certaines fois... Mes parents m'ont grondé quand ils ont compris.

Un soir, mon père nous a emmenés observer les étoiles. Il est astronome et adore nous montrer le ciel. Alors qu'on était en famille en train d'observer le coucher du soleil, j'ai entendu «N'oubliez pas de réviser vos tables de multiplication!» exactement au moment où le soleil a disparu de l'horizon. Je venais enfin de comprendre pourquoi ma mémoire revenait de plus en plus tard chaque jour : elle revenait en même temps que la nuit. Tout s'éclairait! Voilà pourquoi je me souvenais des choses selon l'heure à laquelle le soleil se couchait.

J'étais drôlement soulagé d'avoir enfin compris, mais en même temps je me posais beaucoup de questions... Est-ce que ça allait

être comme ça toute ma vie? Est-ce qu'un jour ma mémoire allait arrêter de disparaître pendant la journée?

Et puis un soir, mon père est revenu de son travail avec un grand sourire et une carte du monde. Il a étalé la carte sur la table, nous a tous appelés et a pointé un endroit tout en haut en déclarant : «On déménage là dans deux mois!» Là, c'était tout près du pôle Nord.

Mon père m'a regardé en souriant.

«Là-bas, Émile, il fait nuit six mois par année. Tu n'oublieras plus jamais rien! Et moi je pourrai observer les étoiles tout le temps!

— Mais les autres six mois?

— On ira au pôle Sud!

— Ah, comme ça il fera nuit tout le temps! Merci papa!»

Je pourrai donc dire adieu à mon petit carnet. Et pour être sûr de ne pas l'oublier, j'y notai tout de suite le devoir suivant : «Dans deux mois, jeter mon petit carnet à la poubelle.»



CONCOURS LITTÉRAIRE 2012

Dans le but d'encourager la relève, la revue *Lurelu* lance son 27^e concours littéraire. Pour des prix totalisant 1000 \$ dans chaque catégorie, il s'agit d'écrire un texte pour les jeunes lecteurs, soit de 5 à 9 ans, soit de 10 ans et plus.

Le thème pour le volet 5 à 9 ans est «Rien ne sert de courir», et celui pour les 10 ans et plus est «A beau mentir qui vient de loin».

Les conditions

- Être abonné à la revue *Lurelu**.
- Avoir dix-huit ans ou plus; être citoyen canadien ou domicilié au Canada.
- N'avoir jamais publié un livre de fiction chez un éditeur reconnu (on peut toutefois avoir publié des nouvelles ou des poèmes dans des revues ou des collectifs).
- N'avoir jamais gagné le premier prix du concours dans la catégorie où l'on soumet un texte.

* Exceptionnellement, les membres individuels de Communication-Jeunesse sont aussi admis à participer. Ne sont pas admissibles les membres individuels du Réseau CJ, un statut de toute façon limité aux jeunes de 17 ans et moins.

Les règlements

- Il n'y a pas de formulaire d'inscription.
- Il est obligatoire que les textes s'inscrivent dans les thématiques proposées: «Rien ne sert de courir» pour les textes destinés aux 5 à 9 ans, «A beau mentir qui vient de loin» pour ceux destinés aux 10 ans et plus.
- Les textes doivent avoir entre trois et six pages, soit entre 750 et 1500 mots.
- La qualité du français est un critère. Il est fortement recommandé, au minimum, de soumettre son texte à un logiciel de correction orthographique et grammaticale.
- Les textes doivent être présentés sur papier, à double interligne. Les envois par courriel seront refusés.
- Les textes doivent être soumis en trois exemplaires, paginés.
- Il est obligatoire de préciser (sous le titre) la catégorie dans laquelle on inscrit son texte : «5 à 9 ans» ou «10 ans et plus».
- On ne peut soumettre plus d'un texte dans chaque catégorie.

- Les textes doivent être anonymes ou signés d'un pseudonyme. L'identité et l'adresse de l'auteur doivent figurer dans une enveloppe scellée accompagnant le texte, le titre et la catégorie devant être inscrits sur l'enveloppe.
- La date limite pour participer au concours est le 31 août 2012, le cachet de la poste faisant foi.
- Le jury se réunit à la mi-octobre; un participant n'ayant pas été avisé à la fin octobre peut en déduire que son texte ne s'est pas classé.
- L'adresse de la revue est le 4388 rue Saint-Denis, bureau 305, Montréal (Québec), H2J 2L1. Il n'est pas nécessaire de faire un envoi recommandé.
- Tout participant est présumé avoir lu et accepté les présents règlements. Les envois non conformes aux règlements ne seront pas soumis au jury.
- La rédaction ne retourne pas les textes, ne s'engage pas à les commenter ni à justifier les décisions du jury.

Les prix

- Les auteurs des textes primés recevront respectivement 700 \$ (premier prix dans chaque catégorie) et 300 \$ (deuxième prix possible dans chaque catégorie).
- Hormis les gagnants, les participants ne seront pas avisés personnellement des résultats, ni par écrit, ni par téléphone. Les résultats du concours seront annoncés en novembre 2012 sur le site Web de *Lurelu* et en janvier 2013 dans le volume 35, numéro 3, de la revue.
- Les meilleurs textes seront publiés dans *Lurelu* au cours de l'année 2013 et seront illustrés par un artiste choisi par la rédaction. Les textes primés feront l'objet d'un contrat d'édition.